



# A mi-mandat, retour avec et sur les chantiers en cours

L'année 2017 a débuté à Salins-les-Bains avec l'ouverture du nouvel établissement thermal. Mais bien d'autres du centre-bourg. Retour aussi avec le maire Gilles Béder sur la mise en place de la nouvelle communauté de

## La prime d'accueil déjà versée à 18 nouveaux ménage salinois



En mai 2017, une journée portes ouvertes a permis aux Salinois de se renseigner sur les aides instaurées dans la cadre du programme de redynamisation du centre-ville.

>>> D'HIER... La convention signée en juin 2016 avec l'Etat, le Département et l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) prévoit 1,9 M€ de subventions pour la rénovation de 156 logements. Pour inciter les propriétaires à profiter de cette aide, la Ville de Salins a mis en place plusieurs dispositifs complémentaires : exonération de la part communale de la taxe foncière, prime d'accueil de 1 500 ou 2 000 € pour les nouveaux arrivants et jusqu'à 50 % d'aide pour ravaier une façade.

... A AUJOURD'HUI >>> Sur quinze mois, dix-huit nouveaux ménages salinois ont déposé un dossier pour bénéficier de la prime d'accueil. « Ça a amené douze enfants dans nos écoles », précise Gilles Béder, qui rappelle que c'est aussi une façon d'inciter les bailleurs à améliorer le confort de leurs locataires : « La prime d'accueil ne peut être versée que si le logement est en bon état. Un propriétaire a engagé des travaux pour que le locataire puisse en bénéficier ». Pour faire connaître ce dispositif, la Ville de Salins a acheté des espaces publicitaires sur Besançon. Le message fort : Salins, la ville où l'air est plus pur et le mètre carré

moins cher, semble y avoir été mieux perçu qu'à Salins où des concitoyens demandent régulièrement au maire s'ils auraient droit à une prime s'ils décident de rester à Salins. Malgré ces critiques, Gilles Béder confirme que 21 000 € seront de nouveau inscrits au budget 2018 pour la reconduction de cette action. « Les gens ne viennent pas à Salins pour la prime, mais ça peut être le petit plus qui fait basculer la décision », dit-il.

Le volet rénovations de façade démarre de façon satisfaisante avec 28 dossiers déposés. Plusieurs chantiers devraient débuter prochainement. Concernant les rénovations de logements, les effets du projet Salins 2025 se font davantage attendre, mais Gilles Béder note que les droits de mutations sur l'année en cours sont déjà de 70 % supérieurs à ceux que la Ville avait perçus en 2016. « On n'est pas dans les objectifs qu'on s'était fixés mais quelque chose est en train de se passer. Maintenant, je voudrais qu'on ait des réalisations visibles ». Il ajoute que « l'opération de restauration immobilière va contribuer à la prise de conscience de notre volonté d'avancer ». Au début de ce mois, le conseil municipal a autorisé le lancement de trois études de faisabilité sur deux immeubles de la rue de la République et l'îlot Princey rue de la Liberté.

## Communauté de communes : « On apprend à se connaître »

>>> D'HIER... Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la communauté de commune du Pays Salins fusionne avec ses voisines d'Arbois et Poligny. Pour Gilles Béder, ce rapprochement s'imposait : « On ne pouvait pas rester seul pour la simple et bonne raison que l'Etat comme la Région, veulent, pour la mise en place de leurs politiques, traiter avec des intercommunalités qui ont un poids démographique suffisant ». Mais les élus ont eu moins d'une année pour en régler les modalités.

... A AUJOURD'HUI >>> Au terme de cette année de mise en place, le maire de Salins se félicite de voir que la meilleure connaissance mutuelle permet d'aborder des sujets plus délicats comme la question des attributions de la communauté de communes. « Dans ma délégation de vice-président en charge des services à la population, j'organise chaque mois une réunion avec cinq maires, de façon à les avoir tous rencontrés d'ici la fin de l'année. Ça permet de se dire les choses et, quand il y en a, de lever un certain nombre de problèmes. Nous passions pour un territoire avec un potentiel fiscal faible, mais ils confrontent la ville de Salins et la communauté de communes. C'est vrai que Salins est endettée mais c'est parce qu'on vient de réaliser un nouvel établissement thermal qui est un équipement qui doit rayonner à l'échelle de la nouvelle communauté de communes ». Il fait remarquer que le fait d'avoir intégré Salins à des communes contributrices au fonds de péréquation intercommunal de l'être beaucoup moins voire de devenir bénéficiaires.

La mise en place de la nouvelle structure ne permettra pas, d'ici la fin du mandat, de faire mieux que la poursuite des chantiers initiés. Les élus salinois espèrent cependant que s'engage assez vite une réflexion sur le rattachement de la médiathèque municipale au réseau formé par celles d'Arbois et Poligny. Mais Gilles Béder demande, en cas de transfert, une prise en compte de sa fréquentation : « L'équipement est pour l'instant à l'unique charge de la commune mais parmi les utilisateurs, il y a une moitié de non-salinois. Ce serait donc logique que nous ne reversions pas la totalité de la somme aujourd'hui consacrée à la médiathèque. On pourrait, je pense, partir sur la base d'un 40 / 60 ».

Pour Gilles Béder la piscine de Poligny étant de compétence intercommunale et celle d'Arbois susceptible de le devenir, il serait légitime que la communauté de communes intègre dans sa réflexion la question de la piscine des anciens thêmes. Un dossier sensible : les commerçants salinois réclament sa réouverture mais celle-ci nécessite au préalable d'importants travaux et engendrerait des frais de fonctionnement.

## > Majorité municipale :

>>> D'HIER... Le conseil municipal lors de sa séance de fin mai a procédé à l'élection de deux nouvelles adjointes. Marie-Françoise Bakunowicz, déjà en charge des écoles, étend son périmètre à la culture ; Valérie Joao récupère l'animation. Par ailleurs, les affaires sociales sont confiées à Michèle Fleury tandis que Denyse Mattot devient conseillère municipale déléguée à la jeunesse et Michèle Fleury. Ces différents changements font suite aux démissions de Claudine Roueff, à qui Gilles Béder avait retiré sa délégation aux thêmes, et de Valérie Moretti de leurs fonctions d'adjointes.

... A AUJOURD'HUI >>> Gilles Béder pourrait-il aller au bout de son mandat ? Alors qu'il y a quelques mois cette question